





PRESQU'ILE DE CROZON - AULNE MARITIME

PLATEFORME ET HANGAR BOIS-ÉNERGIE

CONTEXTE

Sur le territoire de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime, la communauté de communes a souhaité mettre en place une filière locale bois-énergie en se dotant d'une plateforme avec hangar de stockage. La piscine et l'hôpital sont chauffés au bois déchiqueté.

La plateforme de stockage est un carrefour entre les différentes ressources de bois et leur valorisation. Elle permet à la communauté de communes de structurer son approvisionnement en fonction des besoins et des enjeux de son territoire et d'éviter une délocalisation de cet approvisionnement lorsque de nouvelles chaufferies seront mises en service.



Hangar et plate-forme



© bois énergie PACA

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'OPÉRATION :

Un hangar de 600 m2 et une plate-forme de 6 000 m2 pour le stockage, le broyage et le séchage des plaquettes bois. Le hangar de stockage permet :

- Une valorisation de la ressource locale en bois,
- Le stockage d'environ 300 tonnes, soit 1 200 m³ de plaquettes forestières à l'abri des intempéries et le maintien d'un degré d'humidité régulier,
- L'accessibilité au combustible toute l'année,
- Une ventilation naturelle grâce à des ouvertures conséquentes,
- Un processus de séchage naturel par fermentation et montée en température (70°C) environ. Aucun risque d'auto-inflammation n'existe (< 275°C).











COÛTS ET FINANCEMENTS OPÉRATION:

Dépenses : 552 k€

Subventions:

• Europe – FEDER : 75 000 € sollicités • Etat-Région- DETR : 60 000 € obtenus

• Région – Contrat de partenariat : 60 000 € sollicités

• Département – Contrat de territoire : 45 000 € obtenus





GÉRER LA RESSOURCE

L'utilisation de bois énergie permet d'éviter le rejet de CO2 généré par la combustion d'énergies fossiles. La condition est d'avoir une gestion durable de la ressource.

Pour y parvenir, la communauté de communes réalise depuis 2013 à Argol, sur des terrains lui appartenant, des plantations de taillis à très courte rotation (TTCR) afin de produire des plaquettes forestières (bois broyé) pour le chauffage.

Ces taillis à très courte rotation sont constitués de saules dont le bois peut être coupé au bout d'une période d'environ 5 ans.

La Communauté de Communes poursuit l'achat de terrains et les boisements. Elle a déjà effectué des plantations sur près de 10 hectares en TTCR et en boisement compensateur lié au défrichement réalisé pour l'agrandissement de la zone d'activités de Kerdanvez.

Avec la question du bois-énergie, la communauté de communes répond concrètement et de

de Kerdanvez. ນ

Daniel MOYSAN

Président de la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon- Aulne Maritime